

**72^{ème} session du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissariat
des Nations Unies pour les Réfugiés (ExCom/HCR)**

Genève, du 04 au 08 octobre 2021

Déclaration du Burkina Faso au nom du Groupe Africain

-Point 3 : Débat général-

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Cette déclaration est prononcée au nom du Groupe africain.

Le Groupe Africain voudrait vous traduire, à vous Madame la Présidente, ainsi qu'aux membres du Bureau, notre gratitude pour votre leadership et pour votre brillante conduite des travaux du Comité exécutif du HCR.

Le Groupe remercie le HCR pour la préparation de cette session, dans un contexte sanitaire défavorable, en mettant à notre disposition les informations actualisées sur les activités et le fonctionnement de l'Organisation.

La reconnaissance du Groupe va également à l'endroit du Haut-Commissaire, M. Filippo Grandi, qui nous a présenté dans son allocution d'ouverture, les évolutions récentes des défis humanitaires auxquels le monde est confronté, leurs impacts sur les personnes sous mandat du HCR et les efforts consentis par l'Organisation en vue de leur garantir l'assistance et la protection dont ils ont besoin pour vivre dignement.

En ligne de mire, il y a la crise sanitaire de la COVID-19, avec ses effets disproportionnés non encore totalement maîtrisés sur la vie socio-économique des réfugiés et autres personnes relevant de la compétence du HCR.

Le Groupe africain est préoccupé par la tendance haussière des mouvements forcés dans le monde en général et sur le continent africain en particulier, avec à la base les conflits armés, le terrorisme, et les effets des catastrophes naturelles.

Le problème des déplacements internes se pose de plus en plus avec acuité en Afrique, surtout dans la zone du sahel avec près de 7 millions de déplacés internes.

Le Groupe Africain est conscient que cette situation moins reluisante a affecté le mandat de protection internationale du HCR qui doit parer au plus urgent avec des moyens limités. Les rapports établissent que les normes de la Convention de 1951, les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés et les engagements pris au Forum mondial sur les réfugiés ont été gravement mis à rude épreuve par la pandémie et les autres menaces humanitaires.

Le Groupe Africain salue toutefois la capacité de résilience et de réadaptation du

HCR qui a su répondre aux situations urgentes mondiales et régionales.

En effet, au niveau global, le Groupe note avec satisfaction l'opérationnalisation d'un ensemble d'actions qui tiennent compte de la vulnérabilité particulière des personnes sous mandat du HCR : fourniture des moyens d'existence, inclusion économique, éducation, sécurité alimentaire, assistance en espèces, santé publique, nutrition, santé mentale et soutien psychosocial, eau et assainissement, hygiène, abris, etc.

Au niveau africain, nous saluons la détermination du HCR à mettre en œuvre ses priorités stratégiques adaptées au contexte et ce, en collaboration avec les pays concernés, les organisations d'intégration régionales et d'autres acteurs sur le terrain. L'impact sanitaire et socio-économique disproportionné de la pandémie sur les réfugiés en Afrique a reçu, de manière temporelle ou durable, des réponses appropriées de la part du HCR. De même, en dépit des mesures de fermeture des frontières prises par les Etats pour endiguer la propagation de la COVID-19, le HCR a continué d'assurer le retour volontaire des milliers de réfugiés ou créer les conditions de leur réinstallation et d'intégration socio-économiques dans les systèmes nationaux.

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

S'il faut se féliciter des efforts consentis par le HCR pour assurer aux personnes relevant de sa compétence la protection nécessaire, il demeure préoccupant de constater la tendance croissante des déplacements forcés dans le monde. Le Groupe Africain est attristé de constater que des millions de personnes continuent de traverser mers et déserts pour fuir les conflits, les tensions politiques et les effets dévastateurs des catastrophes naturelles en Afrique. Les divers rapports publiés cette année estiment à 82,4 millions le nombre de personnes déplacées de force, soit plus de 1% de la population mondiale. L'Afrique demeure l'un des continents les plus affectés par le phénomène.

Ces chiffres alarmants mettent en évidence la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés en Afrique. C'est pourquoi, le Groupe lance un appel à la communauté internationale à venir en appui aux solutions endogènes

africaines, en vue d'apporter une réponse durable aux défis humanitaires africains, conformément au principe de la solidarité internationale prôné par le Pacte mondial sur les réfugiés. Il s'agirait d'allier l'action humanitaire à la création d'un environnement politique favorable au développement économique et social.

Pour le Groupe africain, il ne fait l'ombre d'aucun doute que le mandat de la protection internationale du HCR doit toujours privilégier les solutions durables aux situations prolongées. Le rapatriement volontaire demeure la meilleure solution et nous saluons l'engagement du HCR avec les pays d'origine pour soutenir les conditions d'un retour sûr, digne et durable. Beaucoup de pays africains se sont inscrits dans cette dynamique dans le cadre des accords tripartites.

Le Groupe Africain se félicite également des progrès significatifs accomplis par les pays africains en matière de création d'un environnement juridique favorable à la protection et à la lutte contre l'apatridie. Les rapports établissent que bon nombre de pays africains, voire d'organisations d'intégration régionale poursuivent leurs efforts de mise en œuvre du Pacte mondial sur les Réfugiés, en prenant des mesures juridiques et institutionnelles alignées sur les principes du Pacte.

Le Groupe encourage le HCR à continuer de soutenir cette volonté politique et à accompagner les efforts de mise en œuvre des engagements internationaux par les pays africains, en mobilisant l'appui financier et technique nécessaires de diverses parties prenantes.

Pour ce qui concerne la lutte contre la pandémie de la COVID-19 et ses effets, le Groupe Africain déplore la persistance de quelques pratiques discriminatoires, xénophobes et sexistes à l'endroit des réfugiés et particulièrement les plus vulnérables d'entre eux, notamment les femmes, les filles, les enfants, les personnes âgées et celles vivant avec un handicap. Il encourage la vulgarisation des bonnes pratiques qui visent à prendre en compte les personnes relevant de la compétence du HCR dans les plans nationaux de réponse et de vaccination. C'est le lieu pour nous de réitérer l'appel du Secrétaire général des Nations Unies à une mobilisation générale et collective de la communauté internationale afin d'atténuer les effets à court et à long terme de la pandémie de COVID-19. Un renforcement de la coopération et de la solidarité internationale s'avère donc nécessaire afin de garantir un accès équitable et

rapide aux vaccins, aux diagnostics, aux thérapies et surtout à la technologie nécessaire pour produire localement les médicaments et les autres produits de santé.

**Madame la Présidente,
Monsieur le Haut-Commissaire,**

Malgré le ferme engagement politique manifesté par les pays africains à accroître les possibilités de solutions durables pour les réfugiés, il va sans dire que des ressources adéquates sont nécessaires pour atteindre cet objectif et permettre au HCR de s'acquitter efficacement de son mandat.

Tout en exprimant sa gratitude aux généreux donateurs pour leur soutien, le Groupe africain réitère son appel à la communauté internationale pour garantir un financement adéquat et flexible au profit des opérations du HCR en Afrique et encourage le HCR dans ses efforts visant à élargir la base des donateurs.

Le Groupe africain encourage également la communauté internationale à privilégier les contributions financières non affectées afin de répondre intégralement aux besoins du budget- programme biennal 2021-2022.

Pour terminer, le Groupe africain voudrait vous rassurer, Monsieur le Haut-Commissaire, que vous trouverez toujours, dans le continent africain attaché à ses valeurs traditionnelles d'hospitalité et de solidarité, un partenaire de confiance qui continuera d'appuyer le mandat du HCR.

Je vous remercie